



L'ensemble des organisations syndicales de NAVAL GROUP est fortement mobilisé et coordonné pour assurer votre sécurité dans le contexte du **CORONAVIRUS** face à une Direction qui tente d'obliger les salariés à occuper leur poste de travail sans démontrer aux élus du CSE, qui le réclament, un quelconque impératif opérationnel exigé par la Marine. Nous maintenons formellement que l'ensemble des travaux pouvant être reportés doivent l'être : IE Rubis, AT Auvergne, Infra BARR...

Il n'est pas question de prendre des risques pour votre santé ou celle de vos familles, nous serons intransigeants !

Vous pouvez faire valoir votre droit de retrait si **TOUTES** les conditions de sécurité (**gestes et mesures barrières**) n'étaient pas réunies en particulier l'exigence d'être au moins à 1 mètre d'une autre personne.

Les 5 GESTES BARRIERE



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Saluer sans serrer la main, éviter les embrassades



Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter



Eviter les rassemblements, limiter les déplacements et respecter 1 mètre de distance avec toute autre personne

Si besoin, contactez l'un des correspondants des organisations syndicales mentionnés ci-dessous. Ils vous accompagneront de manière coordonnée pour faire valoir votre droit de retrait.

Richard ROMEO-GIBERTI 06 80 47 10 80 Laurent BAILLOUX 06 77 27 44 19	Jean COLIN 06 65 17 34 95 Thierry DIEZ 06 63 68 90 59	Roger JOMAIN 06 42 03 75 49	Didier CHAINTREUIL 06 21 89 60 60 Pascale PEREGO 06 60 96 15 43	Jean-François RODRIGUEZ 06 61 77 34 21 Lucienne BOUSSEAU 07 68 51 94 31